

« L'avenir de la recherche publique »
Colloque annuel organisé par la Conférence des Présidents d'Université
du 19 au 20 février 2004 à Bordeaux

Ouverture du colloque (jeudi 19 février)

Michel Laurent, 1^{er} Vice Président de la CPU et Président de l'université de la Méditerranée- Aix- Marseille 2

(Salutations aux autorités présentes)

Bienvenue à notre colloque annuel de la CPU consacré à l'avenir de la recherche publique en France. Ce colloque rassemble les partenaires institutionnels et acteurs impliqués dans les différents secteurs de la recherche publique et privée. Lorsque nous avons décidé, en juillet dernier, de consacrer ce colloque à ce thème, nous pensions bien entendu qu'il méritait d'être repris, 4 ans après un colloque sur ce même thème et sur ce même site de Bordeaux. Dire que cette réflexion prévue de longue date est d'actualité pourrait aujourd'hui paraître provocant ; je dirais donc simplement qu'elle est essentielle pour l'avenir de nos institutions, et au-delà pour un réel progrès culturel, économique et social. Rappelons bien sûr qu'il n'existe pas dans le monde, de formation supérieure de qualité sans un lien très fort à la recherche. Engagés comme nous le sommes aujourd'hui dans le processus d'harmonisation européenne de nos diplômes, avec des ambitions de lisibilité, de mobilité et d'attractivité, ce lien à l'évidence prend toute sa mesure.

Les semaines qui viennent de s'écouler ont été des moments d'expression spontanée de fortes interrogations et de fortes inquiétudes largement partagées au sein de notre communauté, chercheurs membres des universités, des organismes et instituts. Ces moments de crise auxquels nous assistons aujourd'hui sont dus pour une large part à un contexte général qui touche en France l'enseignement supérieur et la recherche et que nous avons régulièrement dénoncé : le sous financement largement reconnu de ce pan entier du secteur public d'une part, l'articulation trop complexe et partant parfois peu efficace des systèmes et institutions en charge de la recherche, d'autre part.

Ces inquiétudes fondées sur des difficultés réelles, trouveront, sans aucun doute de nombreux échos, dans telle ou telle de nos séances.

Fidèles à notre mission de réflexion et de prospective, nous allons tenter ces deux jours, ensemble, une analyse plus globale du dispositif de recherche en France, ses points forts et ses faiblesses. Nous envisagerons ainsi les évolutions souhaitables, en particulier du point de vue des établissements d'enseignement supérieur.

Les universités représentent en effet un lieu unique d'interaction et de synergie entre tutelles, organismes de recherche, collectivités locales et territoriales et partenaires privés ; elles sont donc amenées à jouer un rôle éminent dans les politiques de site en terme d'enseignement, de recherche de transfert et de valorisation. Elles maillent en effet de façon dense mais hétérogène le territoire national assurant ainsi une fonction irremplaçable d'accessibilité et de cohésion sociale.

Nous envisagerons donc les changements quantitatifs et qualitatifs, nécessaires et conjoints, pour rendre notre activité plus efficace et aller vers une unicité réelle d'un système de recherche.

Citons quelques-unes des questions centrales qui seront abordées, questions parfois évoquées dans les nombreux rapports qui se sont succédés sur ce thème ces derniers temps:

- A quel niveau doivent se situer les moyens budgétaires et humains nécessaires pour situer l'investissement du pays au niveau des grands pays développés ; comment optimiser la gestion prévisionnelle de l'emploi scientifique, quel contenu devrait comporter une loi d'orientation et de programmation ?¹
- Quelle organisation souhaitons-nous pour la recherche publique qui permette un pilotage politique plus cohérent de l'ensemble du dispositif ?
- Comment concevoir un dispositif global d'évaluation, identique pour tous les laboratoires, permettant de disposer de l'ensemble des données pour le pilotage de la recherche publique ?
- Comment faire évoluer les métiers de la recherche afin de permettre une mobilité accrue entre personnels des organismes et des universités ; Comment rendre à ces métiers leur attractivité ?
- Comment mieux articuler la recherche publique et la recherche privée ? Comment définir les responsabilités de chacune ? Comment la recherche publique doit-elle valoriser ses résultats ?
- Quelles perspectives nationales, européennes et internationales donner à une recherche publique française, compétitive et contribuant au développement socio-économique du pays ?

Nous souhaitons, comme pour les précédents colloques, échanges et confrontations de points de vue, sur la base des tables rondes et ateliers élaborés par les différents groupes de travail au cours de réflexions préalables comme vous le savez et au-delà de ces constats 'à chaud' les propositions plus formelles de la CPU seront publiées dans les semaines qui viennent après adoption en séance plénière.

Merci par avance pour toutes vos contributions, dont nous souhaitons qu'elles permettent de construire un vrai consensus sur l'évolution de la recherche et de l'enseignement supérieur français dans le cadre de l'espace européen.

Un grand merci aux présidents qui se sont investis et ont élaboré le coeur de ce colloque. Un grand merci à Francis Hardouin et à Frédéric Dutheil. Un grand merci à nos partenaires institutionnels, membres du comité de pilotage, directeurs généraux d'organismes, le CoNRS...

Merci au nom de tous à toute l'équipe du Pôle Universitaire de Bordeaux, Frédéric, merci pour votre accueil.

¹ Le Bureau de la CPU a été reçu mardi matin par le 1^{er} Ministre Jean-Pierre Raffarin lui faisant part de nos préoccupations, il a exprimé sa volonté de lier l'évolution de l'enseignement supérieur et celui de la recherche.